



Assemblée générale

Distr. générale
10 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 160 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant de la résolution

1863 (2009) du Conseil de sécurité

Rapport sur l'exécution du budget d'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du mandat.	3
A. Considérations générales	3
B. Exécution du budget et initiatives d'appui à la Mission	4
C. Coopération régionale entre missions	6
D. Partenariats et coordination des équipes de pays	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	22
A. Ressources financières	22
B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources	23
C. Répartition mensuelle des dépenses	24
D. Autres recettes et ajustements	24
E. Contributions non budgétisées	25
IV. Analyse des écarts	25
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	29



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget d'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

La totalité des dépenses de cet exercice a été consacrée à l'appui apporté à la poursuite de l'objectif de l'entité par l'intermédiaire des composantes appui des cadres de budgétisation axée sur les résultats.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	40 503,5	22 574,7	17 928,8	44,3
Personnel civil	22 233,1	16 337,6	5 895,5	26,5
Dépenses opérationnelles	150 843,4	125 366,5	25 476,9	16,9
Montant brut	213 580,0	164 278,8	49 301,2	23,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 358,7	1 925,3	433,4	18,4
Montant net	211 221,3	162 353,5	48 867,8	23,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 059,1	871,3	187,8	17,7
Total	214 639,1	165 150,1	49 489,0	23,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de
			effectivement pourvus (moyenne)	vacance (pourcentage) ^b
Contingents	8 000	6 933	5 529	20,3
Police de l'Union africaine	270	162	16	90,1
Personnel recruté sur le plan international	142	93	50	46,2
Personnel recruté sur le plan national	98	52	32	38,5
Postes de temporaire ^c				
Recruté sur le plan international	34	34	22	35,3
Recruté sur le plan national	6	6	5	16,7

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen de crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget d'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 a été présenté par le Secrétaire général dans son rapport du 30 septembre 2009 (A/64/465); il s'élevait à 225 439 100 dollars en chiffres bruts (montant net : 223 080 400 dollars), y compris les contributions volontaires budgétisées, d'un montant de 1 059 100 dollars, et prévoyait 142 postes de personnel recruté sur le plan international, 98 de personnel recruté sur le plan national, dont 16 d'administrateur recruté sur le plan national, et 40 postes de temporaire (34 pourvus sur le plan international et 6 sur le plan national). Au paragraphe 66 de son rapport (A/64/509), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 214 580 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

2. Par sa résolution 64/107, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 213 580 000 dollars (montant net : 211 221 300 dollars) destinés à financer les activités de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, y compris un montant brut de 138 802 500 dollars (montant net : 137 454 700 dollars) précédemment autorisé aux termes de la résolution 63/275 B. La totalité du montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le mandat relatif à l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a été établi par le Conseil de sécurité, dans ses résolutions 1772 (2007) et 1863 (2009), puis prorogé par des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice considéré est celui que le Conseil a fixé dans ses résolutions 1872 (2009) et 1910 (2010).

4. L'entité qui assure l'appui se compose du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM (UNSOA), de l'équipe de planification des Nations Unies, de l'équipe de coordination et de planification pour la Somalie et de l'équipe du Siège pour le compte d'appui; elle a pour mandat de fournir à l'Union africaine des conseils techniques et des avis d'expert sur l'organisation et le déploiement de l'AMISOM, ainsi que d'offrir un soutien logistique à la Mission.

5. Dans le cadre de son objectif général, l'entité d'appui a aidé à produire un certain nombre de résultats au cours de l'exercice considéré, en exécutant des produits d'importance primordiale qui sont énumérés dans les cadres d'appui ci-après.

6. Le présent rapport donne une évaluation des résultats obtenus par rapport aux cadres de budgétisation axée sur les résultats fixés dans le budget 2009/10. En particulier, il offre une comparaison des indicateurs de succès réels, qui mesurent le progrès effectivement accompli pendant l'exercice, aux réalisations escomptées, et les produits effectivement exécutés à ceux qui avaient été prévus.

B. Exécution du budget et initiatives d'appui à la Mission

7. L'exercice 2009/10 a été la première période pleine de 12 mois pendant laquelle l'UNSOA a fonctionné et exécuté son mandat consistant à apporter à l'AMISOM un assortiment de services de soutien logistique. Au cours de cet exercice, le Bureau a mis en place des accords d'appui entre l'AMISOM et des entreprises, portant notamment sur les rations et les carburants, lancé un dispositif de responsabilisation effective fondé sur des contrôles internes, et formé du personnel de l'AMISOM à l'utilisation du matériel appartenant à l'ONU en lui enseignant les politiques, processus et procédures y relatifs. La construction de locaux en dur ou à parois souples, d'un quartier général et d'installations hospitalières pour le personnel de l'AMISOM à Mogadiscio a été entamée, mais, en raison des problèmes de sécurité sur place et des délais de livraison, elle n'est pas terminée.

8. Les premières priorités de l'entité d'appui ont concerné le passage au nouveau dispositif qui remplace les arrangements avec un État Membre qui régissaient précédemment l'appui fourni à l'AMISOM, ainsi que la nécessité de mettre en place le dispositif de subsistance standard des Nations Unies à Mogadiscio pour l'AMISOM et de pourvoir celle-ci de locaux. Le système d'approvisionnement a été lancé correctement et l'aide fournie par l'État Membre susmentionné a été réduite progressivement, comme prévu, mais les conditions de sécurité sur place, s'ajoutant aux délais de livraison des produits nécessaires pour les grands projets, ont retardé la réalisation d'un certain nombre d'activités.

9. Les premières activités de construction menées à Mogadiscio pendant l'exercice 2009/10 visaient à améliorer les conditions de vie du personnel de l'AMISOM, en remplaçant les logements à parois souples, les latrines mobiles, les cuisines et les systèmes de distribution de l'eau dont la Mission se servait depuis début 2008. Des réparations indispensables au fonctionnement de puits et de systèmes de distribution de l'électricité ont également été faites. L'équipement et les moyens dont disposait l'AMISOM étaient souvent devenus impossibles à entretenir et créaient de graves problèmes de santé dans toute la Mission. Pendant la deuxième moitié de l'exercice, les activités de bâtiment ont été axées sur la construction de locaux en dur d'importance critique, dont des bureaux, des logements, des installations sanitaires de niveau I, des blocs sanitaires et des cuisines. Pour que l'appui apporté à l'AMISOM par l'UNSOA soit efficace, plusieurs établissements loués au Kenya ont été mis en service comme entrepôts intégrés, locaux pour l'aviation et les services d'information, résidences pour personnes de passage et lieux de stockage.

10. Dans le cadre de l'action menée pour mettre l'AMISOM aux normes de l'ONU, et l'accès du personnel des Nations Unies à Mogadiscio étant restreint parce que les conditions de sécurité étaient au niveau d'alerte V, l'UNSOA a organisé une série de stages pour former les contingents de la Mission à l'exercice de fonctions d'approvisionnement, d'aviation, de contrôle des mouvements, de communication, d'informatique et de santé à Mogadiscio.

11. L'UNSOA a commencé à procéder au déploiement et à la relève des contingents militaires et de police à Mogadiscio en avril 2010. Jusqu'à cette date, c'est par des États Membres que ces fonctions avaient été assurées. Au total, au cours de l'exercice, 2 275 personnes ont été amenées sur place et 2 426 rapatriées. De plus, dans le même temps, le Bureau d'appui a transporté 50 468 mètres cubes de fret à Mogadiscio et en a emporté 27 212 mètres cubes, par mer, sur 24 navires.

12. Les violences qui se sont produites à Mogadiscio ont causé un nombre considérable d'évacuations de victimes et prolongé les temps de traitement dans les installations médicales de niveau III ou IV, par rapport aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Au cours de l'exercice, l'UNSOA a effectué 20 évacuations et traité 145 personnes dans des installations de niveau III ou IV.

13. Les deux principaux facteurs exogènes qui ont eu une incidence sur l'exécution du mandat de l'UNSOA ont été, l'un, le fait que les contingents de l'AMISOM ont été déployés moins nombreux que prévu, et l'autre, les conditions de sécurité à Mogadiscio. Du fait que des contingents ont été déployés plus tard que prévu, certaines ressources du Bureau d'appui ont été sous-utilisées, et, pendant de longues périodes de l'exercice, le niveau d'alerte V a empêché le personnel des Nations Unies de rester sur place durablement. La préparation et l'exécution de la plupart des projets d'infrastructure s'en sont trouvées fortement retardées.

14. D'autre part, le recrutement du personnel de l'UNSOA a connu des retards importants, ce qui a aussi pesé sur sa capacité de s'acquitter de son mandat. Le taux de vacance de postes effectif de l'exercice 2009/10 a atteint 46 % pour le personnel recruté sur le plan international et 38 % pour le personnel recruté sur le plan national, au lieu des 30 % et 20 % prévus au budget.

15. L'ensemble des facteurs susmentionnés fait que l'UNSOA a sous-utilisé ses ressources pendant l'exercice 2009/10. Les catégories de dépenses qui en ont subi les effets sont les contingents, déployés plus tard que prévu et bénéficiant des contributions volontaires en nature des États Membres; le personnel civil, l'UNSOA ayant du mal à l'attirer et le conserver; les installations et l'infrastructure, à cause des délais de livraison, cette économie étant contrebalancée par des dépassements concernant certaines catégories d'achats; les transports aériens, leur concept d'opérations ayant été modifié.

16. Le programme de construction de l'UNSOA a été adapté à ses besoins sur place et à ceux de l'AMISOM, qui étaient tous mieux connus. Des projets d'une certaine importance ont été déprogrammés, dont le quartier général temporaire de la force, l'exécution de la totalité des travaux à la Base de soutien de Mombasa et certains travaux prévus à l'aéroport de Mogadiscio. Le quartier général provisoire avait été prévu dans la perspective d'une assez forte concentration de contingents et de personnel civil et de police en un seul lieu, ce qui a été jugé peu souhaitable du point de vue de la sécurité. En outre, le projet n'était pas réalisable au cours de l'exercice, du fait des délais de livraison des marchandises achetées. Les travaux prévus à l'aéroport concernaient la création d'une base de distribution logistique. Le principe de l'appui offert par l'UNSOA étant de plus en plus axé sur l'approvisionnement par le port maritime, les installations aéroportuaires ont perdu de leur urgence au cours de l'exercice. Quant à la Base de soutien de Mombasa, elle a été implantée dans un site privé où on pouvait louer des entrepôts et de l'espace pour le stockage des conteneurs. En outre, le Gouvernement kényan a mis un terrain inoccupé adjacent à l'aéroport international Moi, à Mombasa, à la disposition de l'UNSOA pour qu'il y construise une base d'appui spéciale. Les entretiens avec les autorités concernées du Gouvernement kényan sur la valorisation du site n'ont pas abouti au cours de l'exercice considéré. D'autre part, le site de l'aéroport est classé « vert », avec tous les retards que cela suppose dans sa mise en valeur, et le site privé est déjà totalement équipé, ce qui fait qu'il était rentable de se tourner vers le marché privé, aux niveaux d'activité observés à ce moment-là. L'UNSOA continuera cependant de suivre la suite des événements et de s'adapter à l'évolution des besoins.

17. Au cours de l'exercice, la direction a encore révisé le concept d'opérations de l'aviation, en raison tant des obstacles auxquels s'est heurté l'achat d'un avion de transport de marchandises, parce qu'il était difficile à trouver sur le marché et en raison des conditions de sécurité sur le terrain, que des économies prévues si l'on faisait appel aux services d'une entreprise.

18. L'AMISOM a bénéficié d'un soutien important de la part de partenaires bilatéraux, sous la forme de contributions en nature pour le déploiement et la relève des contingents et le transport du matériel leur appartenant. L'UNSOA n'a commencé à assurer le déploiement et la relève des contingents qu'en avril 2010, et on peut estimer que les besoins de financement ont été réduits de 11,4 millions de dollars grâce à l'appui offert par des États Membres. Autre source d'économies, l'AMISOM a été déployée en Somalie avec moins de matériel appartenant aux contingents que la moyenne des bataillons des Nations Unies, ce qui a fortement réduit la consommation de carburants et de lubrifiants.

19. Les mêmes facteurs exogènes ont aussi joué dans les dépassements constatés dans le domaine des communications, à cause du projet de sécurisation des transmissions tactiques, et dans celui d'autres fournitures et services, du fait de l'accroissement des besoins en matière de déminage et d'appui aux mouvements fourni par des tiers.

20. Un élément d'importance critique de l'appui apporté par l'UNSOA à l'AMISOM en matière de communications a été de permettre de sécuriser les communications radio tactiques de la police et des militaires, grâce à quoi ceux-ci ont pu collaborer efficacement sur le terrain pendant les situations d'urgence, sans compromettre des informations confidentielles ou délicates. D'après l'évaluation de l'UNSOA, les contingents déployés à Mogadiscio n'avaient pas assez de radios sécurisées. Afin que les contingents soient mieux à même de communiquer sur le terrain, l'UNSOA a acheté un système radio multiplex sécurisé.

21. Autre élément indispensable au fonctionnement de l'AMISOM en Somalie, on a prévu des dépenses accrues de services de lutte antimines, afin de dégager les axes stratégiques de Mogadiscio qui étaient encombrés d'engins explosifs artisanaux et de mines classiques.

C. Coopération régionale entre missions

22. L'UNSOA a pris en charge l'appui administratif du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) à compter du 1^{er} janvier 2010, et il assure depuis toute la gamme des services de gestion des ressources humaines, de gestion financière, d'achats et de gestion budgétaire. Afin d'exploiter encore mieux les ressources existantes, il offre à l'UNPOS des conseils et des prestations dans le domaine des services techniques, y compris l'informatique, l'ingénierie, le contrôle des mouvements, les services médicaux et les opérations aériennes.

23. L'équipe de planification de l'ONU a entretenu des liens étroits avec l'UNPOS et les autres intervenants concernés, offrant à l'AMISOM, dans son domaine, un appui et des conseils complets et coordonnés.

D. Partenariats et coordination des équipes de pays

24. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, l'UNSOA entretient des rapports étroits avec l'AMISOM, la Commission de l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement (IGAD). Il est le principal fournisseur d'appui à l'AMISOM, ce qui en fait un partenaire stratégique de la Commission de l'Union africaine. Il a participé à des réunions bimestrielles avec celle-ci, les ministres de la défense des pays fournissant des contingents et l'IGAD, ainsi qu'à des réunions ponctuelles sur des questions de planification et des problèmes opérationnels. Avec l'AMISOM, il a créé au niveau opérationnel une équipe conjointe qui se réunit une fois par semaine à Nairobi, et des consultations ont été tenues deux fois par semaine avec le commandant de la Force de l'AMISOM.

25. D'autre part, l'UNSOA a participé activement aux activités des équipes de pays du Kenya et de la Somalie. Il a aussi participé à l'équipe spéciale intégrée pour la Somalie.

26. L'équipe de planification des Nations Unies s'est tenue en rapport avec les parties concernées du système pendant l'exécution de son mandat consistant à donner à l'Union africaine des conseils techniques et des avis d'expert aux fins de l'organisation et du déploiement de l'AMISOM. Elle a tenu régulièrement des réunions avec de hauts responsables de l'Union, ainsi qu'avec les pays fournissant des contingents ou des forces de police, ou susceptibles d'en fournir, et avec les donateurs et les interlocuteurs somaliens.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

27. Le soutien fourni par l'UNSOA à l'AMISOM a été axé sur la mise en place et le renforcement de services essentiels et de projets d'infrastructure, aux normes de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de l'exercice considéré, l'UNSOA a passé des contrats pour la fourniture de rations, de services de construction, de carburant et de transports aériens et maritimes. En outre, le personnel de l'AMISOM a bénéficié de cours de formation et d'un renforcement de ses capacités concernant l'utilisation du matériel appartenant à l'Organisation des Nations Unies et les politiques, processus et procédures d'appui connexes. La mise au point d'un cadre d'application du principe de responsabilité pour le contrôle interne a bien progressé. La construction de logements en dur et de modules à parois souples qui devait être assurée au cours de l'exercice n'a pas pu être pleinement réalisée en raison de l'insécurité et des délais d'achat. Les locations étant finalement plus rentables, la base de soutien de proximité et le camp de transit prévus à Mombasa n'ont pas été construits.

Réalisation escomptée 1.1 : Fourniture d'un dispositif d'appui logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Construction de logements en dur et de modules à parois souples pour le personnel de l'AMISOM à Mogadiscio

Au cours de l'exercice 2009/10 des marchés ont été conclus pour l'établissement de camps. L'AMISOM a reçu des modules à parois souples (des tentes) et 50 % des logements préfabriqués en dur ont été construits (l'autre moitié devant être terminée avant la fin de 2010). La construction de logements permanents en dur était en cours d'exécution à la fin de l'exercice, 165 bâtiments devant être achevés à la mi-2011, tout comme celle d'installations hospitalières (confiée à l'UNOPS).

1.1.2 Mise en place de dispositifs d'appui commercial pour l'AMISOM

Objectif réalisé. Des marchés ont été conclus, notamment mais non exclusivement dans les domaines des rations, des services de construction, de l'approvisionnement en carburant et des mouvements aériens et maritimes d'appui à l'AMISOM.

1.1.3 Établissement d'une base de soutien de proximité et d'un camp de transit à Mombasa

L'établissement de la base de soutien de proximité à Mombasa a été remis à une date ultérieure, car la passation de marchés portant sur la location d'installations s'est avérée plus rentable que la construction d'une infrastructure à cet effet.

1.1.4 Mise en place d'un dispositif efficace d'application du principe de responsabilité dans le cadre du contrôle interne

Le dispositif d'application du principe de responsabilité a été examiné et actualisé lors de l'exercice d'évaluation des risques mené en mars 2010. En outre, la procédure d'achat pour la fourniture de services d'inspection a été approuvée en juin 2010.

1.1.5 Familiarisation du personnel de l'Union africaine et de l'AMISOM avec le matériel de l'ONU et la politique, les dispositifs et les procédures d'appui de l'Organisation

Objectif réalisé : 498 membres du personnel de l'AMISOM ont reçu une formation sur le matériel appartenant à l'ONU et les politiques, dispositifs et procédures d'appui de l'Organisation.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Militaires, police de l'Union africaine et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 6 933 militaires et de 162 agents de police de l'Union africaine

Oui Les effectifs moyens déployés au cours de l'exercice étaient de 5 529 pour les contingents et de 16 pour les agents de police.

Le déploiement et la relève du personnel militaire de l'AMISOM ont été effectués par les donateurs bilatéraux jusqu'au 31 mars 2010.

Vérification, suivi et inspection du matériel de l'ONU et de 1 026 véhicules appartenant aux contingents, ainsi que des fournitures et des services fournis à l'appui de l'AMISOM

Entreposage et distribution de rations alimentaires pour un effectif moyen de 6 933 soldats et de rations de combat et réserves d'eau pour 14 jours pour le personnel militaire ainsi que pour 162 agents de police de l'Union africaine à Mogadiscio

Dispositifs de coordination et d'application du principe de responsabilité pour le personnel civil

Administration d'un effectif moyen de 121 civils

Poursuite du processus d'évaluation des risques, de concert avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI)

Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité au moyen des différents mécanismes de financement (contributions statutaires, contributions volontaires et aide bilatérale)

Parce que le déploiement des contingents s'est fait grâce à des contributions volontaires en nature jusqu'au 31 mars 2010, l'UNSOA n'a pas déployé de contingents de l'AMISOM. L'UNSOA a assuré la relève d'un effectif moyen de 2 350 soldats du 1^{er} avril au 30 juin 2010. Aucun rapatriement n'a été effectué.

L'UNSOA a assuré le déploiement de 40 agents de la police de l'Union africaine.

Oui L'UNSOA a effectué une inspection complète en mai et juin 2010, au cours de laquelle 96 % du matériel appartenant à l'ONU et 84 % du matériel appartenant aux contingents ont été vérifiés.

5 529 Nombre moyen d'effectifs militaires ayant reçu des rations, notamment des rations de combat pour 14 jours et des réserves d'eau pour 14 jours.

8 Nombre moyen d'agents de police de l'Union africaine à Mogadiscio ayant reçu des rations. Les effectifs militaires et de police ayant reçu des rations sont moins importants que prévu en raison des retards intervenus dans le déploiement.

86 Nombre moyen de contrats administrés, portant sur 50 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 32 recrutés sur le plan national.

L'effectif civil administré a été plus faible que prévu du fait du taux de vacance de postes supérieur aux prévisions.

Oui Le rapport d'évaluation des risques et le registre actualisé des risques pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 ont été remis au BSCI. Les coordonnateurs pour la gestion des risques opérationnels au sein de l'UNSOA ont été nommés en mai 2010.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec l'AMISOM et l'UNPOS pour coordonner l'appui fourni par l'ONU et les mécanismes bilatéraux de soutien à l'AMISOM.

Des réunions avec le groupe des partenaires internationaux ont eu lieu tous les deux mois à Addis-Abeba.

Installations et infrastructure

Programme de construction : achèvement de la construction de 9 camps de bataillon, d'un quartier général de la force et d'un hôpital de niveau II, installations de l'aéroport et du port de Mogadiscio, et base de soutien de proximité et camp de transit à Mombasa

Exploitation et entretien de 13 installations à Mogadiscio, d'une base de soutien de proximité et d'un camp de transit à Mombasa et d'un quartier général à Nairobi

Entreposage et distribution de 3,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes de l'AMISOM à Mogadiscio

Mise en place des moyens d'information géographique nécessaires pour établir des cartes topographiques et thématiques en format papier aux fins d'analyse et de surveillance, et mise au point d'applications d'information géographique pour faciliter les opérations quotidiennes de l'AMISOM et la planification de ses activités militaires, administratives et logistiques

Non Construction de trois camps, dont deux composés de bâtiments préfabriqués et un construit en dur par des entreprises locales. Un périmètre défensif a aussi été établi autour du principal site militaire à l'aéroport de Mogadiscio.

L'activité de construction a été moins importante que prévu en raison des délais intervenus dans les achats et dans le démarrage des marchés, et des conditions de sécurité à Mogadiscio.

7 Camps établis par l'AMISOM à Mogadiscio, où l'UNSOA a joué le rôle de maître d'ouvrage pour les activités de construction menées par des entreprises. Les travaux de construction débiteront sur les autres sites dès que ceux-ci auront été sécurisés par l'AMISOM.

1 La base de soutien de proximité et le camp de transit ont été exploités et entretenus.

1 Le quartier général à Nairobi a été exploité et entretenu.

1 million De litres de carburant et de lubrifiants pour groupes électrogènes ont été fournis et stockés à Mogadiscio.

Les approvisionnements en carburant ont été moins importants que prévu en raison des retards intervenus dans le déploiement du personnel de l'AMISOM et dans la construction de logements en dur à Mogadiscio.

Non Aucune carte topographique n'a été produite. Un appui cartographique a été fourni à l'AMISOM pour la planification et la mise en œuvre de 75 projets de génie et de 12 projets de communication dans ses zones d'activité. Mais faute d'un accès suffisant à Mogadiscio, les points d'appui au sol nécessaires pour définir les paramètres de correction des images utilisées pour la cartographie topographique n'ont pas pu être réunis.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 213 véhicules de l'ONU : 102 véhicules légers et blindés, 15 engins de manutention, 16 engins aéroportuaires, 37 engins de construction, 18 camions et 25 remorques

164 Véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus et exploités, dont 56 véhicules légers, 9 véhicules moyens, 15 véhicules lourds et 23 véhicules blindés, ainsi que 11 engins de manutention, 3 engins aéroportuaires, 4 engins de construction, 3 semi-remorques et 40 remorques. L'exploitation et l'entretien de véhicules appartenant à l'ONU ont été retardés en raison de délais d'approvisionnement.

Entreposage et distribution de 3,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les véhicules de l'ONU et de l'AMISOM

900 000 Litres de carburants et de lubrifiants ont été fournis pour les transports terrestres. Ce volume a été moins important que prévu du fait du retard intervenu dans le déploiement du personnel de l'AMISOM et du nombre plus faible que prévu de véhicules appartenant à l'AMISOM.

Transports aériens

Exploitation et entretien d'un avion mixte, y compris distribution de 1,2 million de litres de carburants et lubrifiants

Non Les mouvements aériens à l'appui de l'AMISOM et de l'UNSOA ont été assurés par l'intermédiaire d'un prestataire de services plutôt qu'au moyen d'un avion affrété spécialement par l'ONU.

Transports maritimes et fluviaux

Exploitation et entretien d'un navire multifonctionnel pour le déploiement de personnel, de matériel et de fournitures à Mogadiscio

Non Les mouvements maritimes à l'appui de l'AMISOM et de l'UNSOA ont été assurés par l'intermédiaire d'un prestataire de services plutôt qu'au moyen d'un navire affrété spécialement par l'ONU.

Communications

Exploitation et entretien d'un réseau satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York et le Bureau d'appui à Nairobi pour la transmission de communications vocales, de télécopies et de données, y compris des données vidéo permettant l'organisation de vidéoconférences

Oui Le réseau satellitaire a été installé, reliant toutes les destinations prévues, y compris au moyen d'une interconnexion via la Base de soutien logistique des Nations Unies (BSLB) pour communiquer avec l'Union africaine à Addis-Abeba. Les installations informatiques et télématiques ont aussi été mises en service, assurant des prestations de téléphonie, de courrier électronique et de vidéoconférence. L'accès à Internet a aussi été assuré par l'intermédiaire de la BSLB et amélioré par l'accès au réseau satellitaire commercial disponible au quartier général de la Force et dans les locaux de l'Université à Mogadiscio, et par l'accès en haut débit disponible au siège de l'AMISOM à Nairobi.

Création et exploitation de services de téléphonie entre les 9 bataillons de l'AMISOM et ses principales bases de soutien, y compris, mais non exclusivement, l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'Université, l'Académie et le km4

Exploitation et entretien de 16 microterminaux VSAT, 5 centraux téléphoniques, 12 liaisons hertziennes, 2 modules préfabriqués de traitement de données en conteneur et 4 systèmes mobiles de télécommunication déployables

Exploitation et entretien d'un réseau de communications radio bidirectionnel à très haute fréquence (VHF) et à haute fréquence (HF), composé de 11 répéteurs, 82 stations fixes, 186 stations mobiles (VHF/HF/UHF) et 431 postes de radio portatifs (VHF/HF/UHF)

Gestion des supports d'information

Création et exploitation d'un studio de production d'émissions radiophoniques à l'appui de l'AMISOM

Oui Exploitation et entretien assurés pour les liaisons téléphoniques entre les cinq bataillons de l'AMISOM et ses principales bases de soutien, y compris, mais non exclusivement, le quartier général de la force, les bataillons ougandais à l'aéroport, les bataillons burundais au site de l'Université, la Villa Somalia et les sites k-0

Exploitation et entretien assurés pour :

- 5 Microterminaux VSAT
- 2 Standards téléphoniques
- 5 Liaisons hertziennes
- 4 Systèmes mobiles de télécommunication déployables

Le déploiement des autres microterminaux VSAT prévus à Mogadiscio a été retardé en raison des conditions de sécurité dans le théâtre d'opérations et de l'absence de sites sécurisés bénéficiant d'un appui logistique. Le déploiement de moindre ampleur ou retardé a aussi affecté les liaisons hertziennes et les standards téléphoniques.

Exploitation de :

- 2 Répéteurs et émetteurs à haute fréquence
 - 3 Répéteurs et émetteurs à très haute fréquence (UHF)
 - 300 Radios utilisant le système TETRA de communication multiplexe sécurisée
- Le plan initial consistant à déployer une infrastructure de transmission radio typique a été modifié pour privilégier le système TETRA de multiplexage, qui permet d'assurer des communications tactiques sécurisées dans le théâtre d'opérations. Le déploiement pilote de ce système, comprenant 100 unités de poche et 200 radios mobiles, a été achevé avant le 30 juin 2010. Une importante expansion est en cours, qui doit porter le matériel TETRA à 1 800 unités de poche et jusqu'à 300 radios mobiles.

Oui Création et exploitation d'un studio de production d'émissions radiophoniques à l'appui de l'AMISOM à Nairobi et d'une installation de diffusion au camp de l'AMISOM à Mogadiscio

Appui aux campagnes d'information sur l'AMISOM, grâce à la gestion des prestations des entreprises chargées de mettre en œuvre la stratégie de communication de la Mission

Informatique

Exploitation et entretien de 98 serveurs, 549 ordinateurs de bureau, 156 ordinateurs portables et 104 imprimantes fournis à l'appui du personnel de l'ONU et de l'AMISOM

Exploitation et entretien de réseaux locaux et de réseaux étendus à Nairobi, Mombasa et Mogadiscio

Services médicaux

Entretien d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel de l'ONU et de l'AMISOM vers des hôpitaux de niveaux III et IV à Nairobi, Doubaï et Pretoria

Fourniture de matériel et d'articles consommables conformes aux normes de l'ONU pour les installations médicales de niveaux I et II de l'AMISOM

Fourniture d'un appui à l'AMISOM pour l'application des normes de protection sanitaire de l'ONU à Mogadiscio

Oui En novembre 2009, des marchés ont été conclus avec des entreprises pour mettre en œuvre la stratégie de communication de l'AMISOM.

L'entretien du matériel informatique suivant a été assuré à l'appui du personnel de l'ONU et de l'AMISOM dans six sites :

24 Serveurs

374 Ordinateurs de bureau

111 Ordinateurs portables

28 Imprimantes

28 Expéditeurs numériques

Le déploiement de matériel informatique a été moins important que prévu en raison du faible taux d'occupation des postes et des retards intervenus dans la mise en place des installations et le déploiement de personnel à Mogadiscio.

Non Des réseaux locaux ont été exploités et entretenus à Nairobi (4 sites), Mombasa (2 sites) et Mogadiscio (4 sites).

L'exploitation et l'entretien de réseaux étendus ont été reportés dans l'attente de l'établissement de centres de données dans différents sites, qui a été retardé en raison des conditions de sécurité à Mogadiscio.

Oui En novembre 2009, un dispositif d'évacuation aérienne du personnel de l'ONU et de l'AMISOM vers des hôpitaux de niveaux III et IV à Nairobi, Doubaï et Pretoria a été mis en place au moyen d'un accord contractuel avec un prestataire extérieur.

Oui Un appui a été fourni à cinq installations médicales de niveaux I et II de l'AMISOM, sous la forme de matériel standard de niveaux I et II de l'ONU, de médicaments et de fournitures connexes.

Oui Un appui a été fourni à l'AMISOM pour l'application des normes de protection sanitaire de l'ONU à Mogadiscio, au moyen d'un renforcement des capacités par des cours et ateliers de formation médicale, de la fourniture de rations des Nations Unies à apport calorique standard et de la mise à disposition de blocs sanitaires.

Sécurité

Établissement de normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris celles applicables au domicile, dans les locaux du Bureau d'appui de l'ONU à Nairobi et Mombasa et les bases de l'AMISOM à Nairobi et Mogadiscio, avec notamment l'installation de caméras de télévision en circuit fermé et l'application de film antiéclats sur toutes les fenêtres extérieures et intérieures

Oui Tous les sites de l'UNSOA au Kenya, notamment à Nairobi et Mombasa, et tous ses sites à Mogadiscio, ont été mis aux normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris celles applicables au domicile. À Nairobi et à Mombasa, des évaluations de la sécurité ont été menées pour les installations de l'UNSOA et 98 logements de membres du personnel ont été contrôlés pour garantir leur conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile. Des systèmes de télévision en circuit fermé ont été installés dans les sites de l'UNSOA à Nairobi et à Mombasa. Le cours de formation Sécurité et sûreté en mission a été suivi avec succès par 97 fonctionnaires. En outre, cinq fonctionnaires ont suivi avec succès la formation aux secours d'urgence et à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence.

Formation

Formation initiale aux politiques, dispositifs et procédures d'appui dans les différents domaines d'activité, notamment, mais non exclusivement, gestion du matériel, transports aériens, contrôle des mouvements, approvisionnements, génie, transports, communications et informatique, ainsi qu'à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien du matériel de l'ONU fourni dans le cadre du dispositif d'appui logistique au personnel de l'AMISOM

498 Membres du personnel de l'AMISOM ont été formés à des fonctions administratives et liées à la logistique, notamment mais non exclusivement dans les domaines suivants : gestion des rations, utilisation de chariots élévateurs, cuisine, gestion de la manutention au sol, gestion des produits dangereux, utilisation de cellules de défense, sensibilisation à la sécurité des zones côté pistes, entretien des camions d'appui aux transports aériens ainsi que du matériel maritime et formation des opérateurs.

Formation initiale de 30 militaires de l'AMISOM à la neutralisation des explosifs et munitions dans le cadre de la lutte antimines, afin de permettre au personnel de la Mission de circuler plus librement

41 Membres du personnel de l'AMISOM appartenant à six équipes de neutralisation des explosifs et munitions ont reçu une formation complète et sont dorénavant pleinement opérationnels.
3 863 pièces d'engins explosifs et de munitions ont été détruites par les équipes de l'AMISOM formées à cette fin.

Réalisation escomptée 1.2 : Appui administratif efficace au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS)

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.2 L'UNPOS reçoit l'appui administratif nécessaire pour mener à bien son mandat

Objectif réalisé. L'appui administratif fourni à l'UNPOS a débuté le 1^{er} janvier 2010

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui complet en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour l'administration, le recrutement et le perfectionnement du personnel	Oui	L'UNSOA a fourni à l'UNPOS un appui en matière de gestion des ressources humaines pour une moyenne de 37 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 9 recrutés sur le plan national, y compris 15 recrutements.
Fourniture d'un soutien financier efficace à l'UNPOS, en étroite coordination avec son groupe régional de coordination	Oui	1 914 opérations ont été traitées dans le cadre de l'appui financier fourni à l'UNPOS et de la coordination avec son groupe régional de coordination.
Fourniture de services d'appui pour permettre à l'UNPOS d'obtenir des biens et des services dans des délais aussi courts que possible, établir des programmes d'achat, procéder à la cession de biens et à la gestion des marchés	Oui	Services d'appui fournis pour permettre à l'UNPOS d'obtenir des biens et services, par la gestion de 11 marchés et la création de 5 programmes d'achat, ainsi que l'établissement de 63 documents d'engagement de dépenses portant sur des services divers.
Appui aux missions d'évaluation interne et externe de la gestion administrative de l'UNPOS et réponse aux observations faites dans l'audit précédent	Oui	L'appui à la mission d'évaluation interne de la gestion administrative de l'UNPOS a été mené à bien en avril.
Formulation, exécution et suivi des activités financées au moyen du budget statutaire et du fonds d'affectation spéciale pour l'UNPOS, et présentation de rapports à leur sujet	Oui	Élaboration du budget de l'UNPOS pour 2011 et exécution du budget de l'UNPOS pour 2010. Suivi des fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS consacrés aux institutions somaliennes de sécurité de transition et à la consolidation de la paix en Somalie.

Composante 2 : fourniture de conseils techniques et spécialisés

28. Une assistance technique et spécialisée a été apportée par l'équipe de planification des Nations Unies et l'équipe de coordination et de planification pour la Somalie. L'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba a continué de fournir des conseils techniques et un appui opérationnel à l'Union africaine en vue de la constitution de forces militaires et de police et de l'établissement de documents de base et de planification technique pour soumission à la Commission

de l'Union africaine. L'équipe de coordination et de planification pour la Somalie à New York a poursuivi l'examen et la mise à jour des plans d'urgence en prévision du déploiement éventuel d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies et a continué d'assurer le contrôle et la gestion stratégiques des activités de l'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien de l'appui fourni à l'Union africaine concernant les préparatifs à la planification et au déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie, conformément aux résolutions 1863 (2009) et 1872 (2009) du Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 L'Union africaine mène à bien le déploiement de l'AMISOM.

Apport de conseils et d'un appui opérationnel au siège de l'Union africaine, notamment concernant la constitution de forces militaires et de police, qui a donné lieu à une nette augmentation des effectifs militaires et de police déployés sur le terrain. Le nombre de soldats de l'AMISOM devrait atteindre l'effectif autorisé (8 000) durant la première moitié de l'exercice 2010/11. Le déploiement des forces de police a été largement entravé par l'insécurité qui règne à Mogadiscio. Au 30 juin 2010, les niveaux de déploiement des effectifs militaires et de police étaient respectivement de 6 120 et 40.

2.1.2 Les documents de planification établis par l'équipe des Nations Unies aident l'Union africaine à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées.

Établissement ou mise à jour de 27 documents de base et techniques grâce aux conseils et à l'assistance fournis au Groupe de la gestion de la planification stratégique de la Division des opérations d'appui à la paix de la Commission de l'Union Africaine. En avril 2010, une évaluation technique approfondie de l'AMISOM effectuée avec l'appui des Nations Unies a permis de définir les principales mesures devant être prises par la Commission pour résoudre les problèmes auxquels l'AMISOM est confrontée sur les plans opérationnel, administratif et de la gestion.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Apport de conseils et d'un appui opérationnel au siège de l'Union africaine afin de renforcer ses capacités de planification et de gestion des activités de l'AMISOM

Oui Apport de conseils techniques et d'un appui opérationnel au Groupe chargé des questions de police à caractère stratégique et à la Division des opérations d'appui à la paix concernant la planification et la gestion des activités de l'AMISOM, notamment en contribuant à une évaluation technique approfondie de la Mission effectuée en avril 2010, qui a permis de définir les principales mesures devant être prises par la Commission de l'Union africaine pour résoudre les problèmes auxquels l'AMISOM est confrontée sur les plans opérationnel, administratif et de

<p>Établissement ou mise à jour de 12 documents de planification de base, y compris des concepts d'opérations, des directives stratégiques et des plans d'urgence</p>	<p>la gestion. Les conseils et l'appui fournis ont été apportés au moyen d'une communication et d'une collaboration quotidiennes avec les interlocuteurs de l'Organisation au sein de la Commission de l'Union africaine.</p>
<p>Établissement ou mise à jour de 24 documents de planification technique concernant des domaines particuliers du mandat de l'AMISOM</p>	<p>Coordination de l'installation de matériel de sécurisation des communications entre le quartier général de l'AMISOM à Nairobi et à Mogadiscio et la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba. Fourniture d'un appui à la mise en place du nouveau Centre d'opérations de la Division des opérations d'appui à la paix</p> <p>8 Documents de planification de base établis ou mis à jour et soumis à la Commission de l'Union africaine pour examen, dont le plan de mise en œuvre du mandat de la Mission, des directives stratégiques, un plan de retrait, des concepts d'opérations militaires et de police, le plan de travail de la force de police et des instructions permanentes concernant l'établissement de rapports</p> <p>19 Documents de planification technique établis ou mis à jour et soumis à la Commission de l'Union africaine pour examen, dont des directives diverses (déploiement des contingents fournis par les pays, visites et inspections préalables au déploiement des effectifs militaires et de police, stratégie de communication et gestion des médias), des plans de travail, des instructions permanentes (concernant la police, les services médicaux, le recrutement et le centre des opérations) et des mémorandums d'accord (avec les pays fournissant des contingents et l'hôpital de niveau II)</p>
<p>Appui à la constitution des forces militaires et de police de l'Union africaine et aux préparatifs en vue de leur déploiement, notamment en participant à 10 visites d'inspection prédéploiement</p>	<p>Oui 4 bataillons supplémentaires ont été promis, dont 3 ont été déployés à Mogadiscio dans le courant de l'année, portant ainsi les effectifs militaires de l'AMISOM à 6 120 soldats fin juin 2010</p> <p>Appui et participation à 11 visites d'inspection prédéploiement</p> <p>Le dialogue actif engagé avec les pays fournissant des contingents et les donateurs, actuels et potentiels, a débouché sur la mise à la disposition de l'AMISOM de contingents et d'officiers d'état-major ainsi que de matériel supplémentaires.</p>

Appui à 6 stages de formation et ateliers consacrés à l'AMISOM et dirigés par l'Union africaine

Préparation de 2 consultations avec le siège de l'Union africaine et les pays fournissant des contingents à l'AMISOM sur l'évolution de la situation en Somalie et le renforcement du déploiement de l'AMISOM

Désignation par divers États Membres de 678 agents de police qualifiés, qui constituent une réserve appréciable en sus de l'effectif maximum autorisé de 270 policiers. En mars 2010, 7 policiers avaient été déployés à Mogadiscio et, au 30 juin 2010, 40 avaient été déployés au sein de l'AMISOM.

- 7 Stages de formation et ateliers organisés à l'intention des personnels de l'Union africaine et de l'AMISOM et portant notamment sur la police et l'information

Mobilisation de fonds auprès des partenaires et organisation à Nairobi d'un atelier de coordination visant à rassembler tous les partenaires de l'Union africaine et des Nations Unies qui appuient la police somalienne en vue d'harmoniser leurs efforts et de tirer le meilleur parti de leurs ressources

Appui à la coordination d'une formation préalable au déploiement à l'intention de 678 agents de police au Kenya et au Ghana. Fourniture d'une assistance technique à l'AMISOM pendant les sessions d'orientation destinées aux agents de police nouvellement déployés

Fourniture d'une assistance technique et de conseils à l'AMISOM dans le cadre de la formation, au Kenya, de 200 cadres débutants de la police somalienne

- 1 Participation à la préparation de la réunion des chefs d'état-major de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Organisation de consultations informelles et périodiques avec les pays fournissant des contingents et les donateurs, actuels et potentiels. Participation régulière aux réunions mensuelles à Addis-Abeba des pays fournissant des contingents à l'AMISOM
-

Réalisation escomptée 2.2 : Mise en œuvre réussie de l'approche progressive en trois phases du Secrétaire général, en affinant et en actualisant les plans d'action en vue d'une éventuelle opération de maintien de la paix des Nations Unies et appui aux partenaires des Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Enchaînement sans heurts des différentes phases de l'approche progressive du Secrétaire général

En raison de l'insécurité grandissante dans le sud et le centre de la Somalie, y compris à Mogadiscio, ainsi que des difficultés imprévues auxquelles se sont heurtés le processus politique et la mise sur pied des forces somaliennes de sécurité, l'opération en est restée à sa première phase. La planification et les préparatifs en vue de la deuxième phase se sont poursuivis.

2.2.2 Élaboration de plans d'action récents et actualisés en vue de l'éventuel déploiement d'une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, et harmonisation de ces plans avec ceux de l'Union africaine

Objectif atteint. Outre l'actualisation des plans d'action existants, à la demande de l'Union africaine, des projets de plans pour l'expansion de l'AMISOM ont été élaborés et une consultation a été organisée avec l'Union africaine et l'AMISOM, y compris une séance d'information globale à l'intention des hauts responsables de ces deux entités en vue de la mise en œuvre des projets de plans retenus.

Résultats prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Mise à jour des plans d'action existants en vue d'une éventuelle opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie et des autres moyens dont l'ONU dispose pour appuyer l'AMISOM

Oui Les plans d'action existants ont été maintenus à l'étude, y compris l'évaluation des menaces qui a été continuellement mise à jour. Le soutien actuellement apporté à une éventuelle opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie a fait l'objet d'une évaluation constante qui a été communiquée dans le cadre des rapports du Secrétaire général.

Établissement de 2 rapports du Secrétaire général dans le cadre du processus de préparation des missions intégrées évaluant l'application de l'approche progressive, comme l'a demandé le Conseil de sécurité

4 Les rapports du Secrétaire général ont été établis dans le cadre du processus de préparation des missions intégrées évaluant l'application de l'approche progressive. À la demande du Conseil de sécurité formulée dans sa résolution 1910 (2010), le rapport ordinaire sur la Somalie est couplé avec le rapport sur la mise en œuvre de l'approche progressive depuis celui du 11 mai 2010 (S/2010/234).

Élaboration de 3 exposés oraux destinés au Conseil de sécurité, portant sur les plans d'action pour la mise en place d'une éventuelle opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie et/ou sur d'autres options concernant la sécurité

3 Les exposés oraux ont été faits au Conseil de sécurité les 29 juillet 2009, 14 janvier 2010 et 12 mai 2010, notamment sur la mise en œuvre de l'approche progressive et les autres options concernant la sécurité.

Rédaction d'exposés sur l'évolution des opérations en Somalie, comme l'ont demandé l'Assemblée générale et ses organes	Non	Aucune demande n'a été faite par l'Assemblée générale ou ses organes.
Préparation et réalisation de missions d'évaluation technique	Oui	Participation à 2 missions d'évaluation (la mission d'évaluation de novembre 2009 et la mission d'examen de l'Équipe spéciale intégrée de juin 2010)
Fourniture d'une assistance aux partenaires de l'ONU pour l'élaboration de documents de réflexion sur les activités de consolidation de la paix	Oui	Fourniture d'une assistance à l'équipe de pays des Nations Unies pour l'élaboration de propositions de projets relatives aux activités de consolidation de la paix au Somaliland Fourniture de conseils techniques au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) sur la mise en place de la formation policière et militaire, sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité, l'état de droit, les questions judiciaires et pénitentiaires, notamment la préparation de la Somalie au concept de la vision de l'état de droit et l'appui à l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale pour la Somalie Fourniture d'une assistance technique pour le recrutement et le déploiement de policiers et de militaires qualifiés pour le Bureau de développement du secteur de la sécurité de l'UNPOS
Contrôle et gestion stratégiques des activités de l'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba	Oui	Organisation de conférences téléphoniques mensuelles et contrôle stratégique assuré dans le cadre de la communication journalière avec l'équipe de pays. En outre, fourniture d'un appui administratif

Réalisation escomptée 2.3 : Mise à la disposition des États Membres d'un centre de liaison pour les initiatives en mer et les opérations maritimes contre la piraterie et les questions connexes, conformément aux résolutions 1814 (2008), 1816 (2008), 1838 (2008), 1846 (2008) et 1851 (2008) du Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.3.1 Une stratégie concertée de l'ONU entrant dans le cadre de l'action internationale de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes

Élaboration d'une stratégie complémentaire des Nations Unies et d'une stratégie internationale de lutte contre la piraterie. Rédaction d'exposés présentés à l'Assemblée générale sur la piraterie, notamment au large des côtes somaliennes

2.3.2 Réaction positive des États Membres et des organisations régionales et internationales concernant le rôle du centre de liaison

Objectif atteint. Mise en place d'une relation de travail efficace avec les États Membres, les coalitions militaires déployées au large des côtes somaliennes et les organisations régionales et internationales, en vue du partage et de la diffusion de l'information

<i>Résultats prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui à l'établissement de deux rapports de fond du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	Fourniture d'un appui pour 4 rapports : le rapport du Secrétaire général du 13 novembre 2009 sur la piraterie, ainsi que les rapports sur la Somalie du 20 juillet 2009, du 31 décembre 2009 et du 11 mai 2010 (chapitre sur la piraterie)
Participation aux réunions du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et à d'autres conférences internationales sur la piraterie pertinentes	Oui	Participation aux quatrième, cinquième et sixième sessions plénières du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes qui se sont tenues à New York, respectivement les 10 septembre 2009, 28 janvier 2010 et 10 juin 2010, ainsi qu'aux réunions connexes du Groupe de travail. En outre, participation aux réunions du Groupe de travail I qui se sont tenues à Londres les 16 et 17 novembre 2009 et le 10 mai 2010, ainsi qu'à celles du Groupe de travail II à Copenhague les 17 et 18 mai 2010
Partage régulier de l'information avec les États Membres et les organisations régionales et internationales sur les opérations actuelles de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes, notamment celles des Nations Unies	Oui	Contribution aux préparatifs de la séance plénière informelle de l'Assemblée générale sur la piraterie qui s'est tenue le 14 mai 2010. Mise en place d'une relation de travail efficace avec les États Membres, les coalitions militaires déployées au large des côtes somaliennes et les organisations régionales et internationales, en vue du partage et de la diffusion de l'information grâce à des contacts directs et dans le cadre de la participation au Groupe de travail I du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et du mécanisme SHADE (Shared Awareness and De-confliction)

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers des dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	40 037,8	22 497,6	17 540,2	43,8
Police de l'Union africaine	465,7	77,1	388,6	83,5
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	40 503,5	22 574,7	17 928,8	44,3
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	12 479,9	10 746,9	1 733,0	13,9
Personnel recruté sur le plan national	2 636,1	1 662,2	973,9	36,9
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 117,1	3 928,5	3 188,6	44,8
Total partiel	22 233,1	16 337,6	5 895,5	26,5
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	532,2	567,4	(35,2)	(6,6)
Voyages	2 337,1	3 107,4	(770,3)	(33,0)
Installations et infrastructures	78 401,2	59 948,8	18 452,4	23,5
Transports terrestres	15 660,0	10 659,4	5 000,6	31,9
Transports aériens	4 464,2	908,4	3 555,8	79,7
Transports maritimes ou fluviaux	1 231,1	816,5	414,6	33,7
Communications	12 447,1	13 990,2	(1 543,1)	(12,4)
Informatique	9 745,5	6 359,0	3 386,5	34,7
Santé	3 737,6	3 190,9	546,7	14,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Autres fournitures, services et matériel divers	22 287,4	25 818,5	(3 531,1)	(15,8)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	150 843,4	125 366,5	25 476,9	16,9
Total brut	213 580,0	164 278,8	49 301,2	23,1

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 358,7	1 925,3	433,4	18,4
Total net	211 221,3	162 353,5	48 867,8	23,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 059,1	871,3	187,8	17,7
Total	214 639,1	165 150,1	49 489,0	23,1

^a Sont inclus 660 153 dollars alloués par le Gouvernement algérien et 398 988 dollars par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

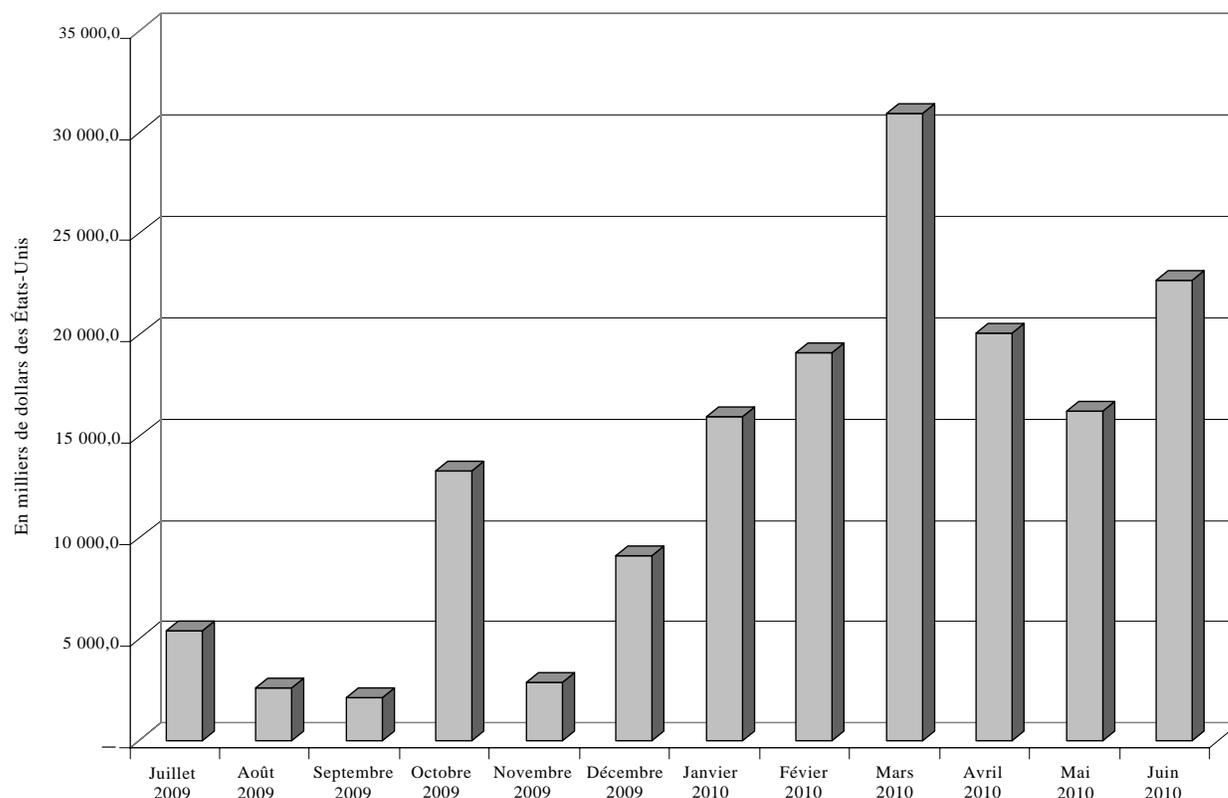
B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Groupe	Crédits ouverts		
	Répartition initiale	Réaffectation	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	40 503,5	-1 730,2	38 773,3
II. Personnel civil	22 233,1	–	22 233,1
III. Dépenses opérationnelles	150 843,4	1 730,2	152 573,6
Total	213 580,0	–	213 580,0
Pourcentage des réaffectations de ressources par rapport au montant total alloué			0,8

29. Le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM a demandé une réaffectation des fonds de la catégorie Militaires et personnel de police (groupe I) à celle des Dépenses opérationnelles (groupe III) pour faire face aux coûts plus élevés que prévu des travaux de construction à Mogadiscio, au besoin de consolider l'infrastructure du réseau radio sécurisé à ressources partagées (TETRA), à l'augmentation des besoins liés à des activités spécifiques de déminage visant à dégager les artères stratégiques dans Mogadiscio et à des dépenses plus importantes que prévu dans la catégorie Voyages résultant du transfert, au Bureau d'appui, de fonctionnaires affectés à titre temporaire à d'autres missions. Après cette réaffectation, les engagements de dépenses relatifs à quatre projets de construction d'un montant de 26 millions de dollars ont été annulés, l'approbation tardive, en juin, n'ayant pas permis la signature des contrats avant le 30 juin 2010. Ces projets ont de nouveau fait l'objet d'un engagement de dépenses en 2010/11. Avec le recul, il apparaît que les ressources nécessaires auraient pu être réunies dans le groupe III sans réaffectation, situation qui n'avait pas été anticipée à l'époque.

C. Répartition mensuelle des dépenses



30. L'augmentation des dépenses en octobre 2009 s'explique par l'engagement, le même mois, relatif au contrat pour la fourniture de rations. Celle des dépenses à partir de janvier 2010 découle de l'approbation du budget de 2009/10 en décembre 2009. Celle des dépenses en mars 2010 correspond au règlement des services fournis par un État Membre de juillet à octobre 2009 au titre d'une lettre d'attribution. Celle des dépenses en juin 2010 résulte de l'achèvement de la passation des marchés ainsi que du règlement des factures s'y rapportant et du paiement des fournisseurs pour les biens et services fournis pendant la période précédant la fin de l'exercice.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 911,7
Recettes diverses ou accessoires	350,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulations d'engagements d'exercices antérieurs	2 894,9
Total	5 156,7

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	11 373,9
Total	11 373,9

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	17 540,2	43,8 %

31. L'économie s'explique essentiellement par un déploiement effectif moins important de militaires de l'AMISOM et par le rôle accru des contributions volontaires bilatérales dans la fourniture du soutien logistique à l'AMISOM.

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	388,6	83,5 %

32. Le montant moindre des ressources nécessaires résulte principalement du fait que le nombre mensuel moyen de policiers de l'AMISOM déployés pendant l'exercice budgétaire a été moins important en raison de la situation à Mogadiscio au plan de la sécurité. Alors qu'il était prévu de déployer en moyenne 162 policiers, la moyenne n'a été que de 16 policiers.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 733,0	13,9 %

33. L'économie s'explique principalement par le fait que le nombre mensuel moyen de fonctionnaires recrutés sur le plan international déployés pendant la période à l'examen a été de 50 au lieu des 93 prévus. Par ailleurs, les prévisions de ressources supplémentaires pour les salaires, y compris les indemnités de poste et les dépenses communes de personnel, au titre de la résolution 63/250 sur la gestion des ressources humaines, se sont avérées supérieures aux besoins.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	973,9	36,9 %

34. L'économie est essentiellement due au fait que le nombre mensuel moyen de fonctionnaires recrutés sur le plan national déployés pendant la période à l'examen a été de 32 au lieu des 52 prévus.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 188,6	44,8 %

35. L'économie tient principalement au fait que le nombre mensuel moyen de fonctionnaires recrutés sur le plan international déployés pendant la période à l'examen a été de 22 au lieu des 34 prévus, et celui des fonctionnaires recrutés sur le plan national de 5 au lieu des 6 prévus.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(35,2)	(6,6 %)

36. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement imputable aux difficultés de recrutement et de fidélisation des candidats rencontrées par le Bureau d'appui pour pourvoir ses postes approuvés, ce qui a entraîné l'engagement de consultants pour apporter les compétences et les capacités nécessaires dans les domaines portant notamment, mais non exclusivement, sur la gestion des biens, le matériel appartenant aux contingents et la gestion des projets de génie civil. Cette augmentation est en partie compensée par l'économie réalisée sur la formation des consultants grâce aux compétences en interne que le Bureau d'appui a pu utiliser pour ses programmes de formation, ainsi qu'à la coopération régionale avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo par l'intermédiaire de la Base d'appui d'Entebbe, et avec l'Office des Nations Unies à Nairobi.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(770,3)	(33,0 %)

37. L'augmentation des ressources est principalement imputable à la prise en charge des membres du personnel des autres missions temporairement affectés à Nairobi pour aider le Bureau d'appui à exécuter les activités inscrites dans son mandat, compte tenu des difficultés que celui-ci a rencontrées dans le recrutement et la fidélisation de son personnel.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	18 452,4	23,5 %

38. Le montant moindre que prévu des ressources nécessaires résulte principalement de l'approbation tardive des projets de construction. Quatre projets majeurs ont été approuvés en juin 2010, mais il n'a malheureusement pas été possible de signer les contrats avant le 30 juin 2010. L'économie s'explique aussi par le fait qu'il n'a pas été donné suite à des projets importants : le quartier général provisoire de la force, la mise en service complète de la base d'appui de Mombasa et les travaux de l'aéroport de Mogadiscio. L'économie a été en partie compensée par l'augmentation des ressources nécessaires pour les installations préfabriquées à l'intention des soldats de l'AMISOM à Mogadiscio, l'entrepreneur étant intervenu plus tôt que prévu sur le théâtre des opérations.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	5 000,6	31,9 %

39. L'économie résulte principalement des retards intervenus dans le déploiement des contingents et du nombre moins important de véhicules appartenant aux contingents sur le théâtre des opérations, ce qui a entraîné des besoins moindres en carburants et en lubrifiants. Par ailleurs, l'économie s'explique aussi par des frais de transport moindres que prévu pour l'acheminement des véhicules commandés dans le cadre des exercices 2008/09 et 2009/10 en raison des retards de livraison. Cette économie a été en partie compensée par la location de véhicules consécutive au déploiement plus important de personnel à Nairobi avant que ce personnel ne soit affecté à la base d'appui de Mombasa, ainsi qu'à la location-bail de quatre véhicules blindés pour le Bureau d'appui de Mogadiscio.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	3 555,8	79,7 %

40. L'économie provient principalement du non-déploiement des avions, pour des raisons liées à l'offre du marché et à des questions de sécurité, ce qui a entraîné le recours à des entrepreneurs tiers pour les opérations aériennes du Bureau d'appui. Au cours de la période à l'examen, le Bureau d'appui a pris l'initiative de procéder à 40 vols dans le cadre de ses opérations et de celles de l'AMISOM, utilisant différents moyens de transport aérien tels que les avions fournis contractuellement à l'ONU, les services des transitaires et les vols commerciaux, selon les besoins. L'économie a été en partie compensée par les frais d'installation d'un indicateur de trajectoire d'approche de précision (PAPI) et de systèmes de commande à distance d'éclairage des pistes en vue d'améliorer la sécurité et la sûreté des opérations aériennes à l'aéroport international de Mogadiscio.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes et fluviaux	414,6	33,7 %

41. L'économie s'explique par l'achat de cinq embarcations au lieu des six prévues au cours de la période examinée, à la suite de la révision à la baisse des besoins du groupe maritime de l'AMISOM. D'autres sources d'économie, dans les carburants, l'huile et les lubrifiants, sont liées aux délais de livraison de trois embarcations qui n'avaient pas été fournies au terme de la période examinée.

	<i>Écart</i>	
Communications	(1 543,1)	(12,4 %)

42. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement imputable à l'achat et à l'installation d'un réseau radio multiplex sécurisé pour les policiers et les militaires de la Mission, propre à renforcer les capacités de communications tactiques par radio sur le théâtre d'opérations. La sécurisation de ces communications constitue un aspect critique de l'appui fourni par le Bureau, les policiers et les militaires de l'AMISOM devant pouvoir collaborer de manière efficace sur le terrain en cas d'urgence sans compromettre la nature confidentielle et

sensible des informations échangées. Des capacités de communication sécurisée par radio portative ont été fournies aux bataillons de l'AMISOM et financées à l'aide du fonds d'affectation spéciale de la Mission. Cependant, l'infrastructure connexe a été financée au titre de l'exercice 2009/10 dans le cadre du dispositif d'appui logistique à l'AMISOM; elle couvre le commutateur principal relatif à l'appui opérationnel, la station d'émission et de surveillance, les stations fixes permettant d'offrir des sites de répéteurs et des capacités de répéteur mobile, ainsi que l'installation et les services de formation. L'augmentation est en partie compensée par les délais d'intervention des entreprises d'appui informatique ainsi que par le non-déploiement des consultants contractuels internationaux au Kenya et des techniciens nationaux à Mogadiscio.

	<i>Écart</i>	
Informatique	3 386,5	34,7 %

43. L'économie provient principalement de la mise en œuvre tardive des programmes de construction à Mogadiscio ainsi que de la non-crédation des centres de données à Mombasa en raison du report de la réalisation de la base d'appui dans cette ville. Elle a été en partie compensée par les ressources nécessaires affectées à l'infrastructure informatique relative à la création du réseau multiplex pour les communications tactiques sécurisées.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	546,7	14,6 %

44. L'économie est principalement due au fait que 20 évacuations aériennes ont été effectuées, d'un coût moyen de 23 300 dollars, alors que 36 avaient été prévues pour un coût moyen de 37 934 dollars. Cette économie a été en partie compensée par un nombre plus élevé d'hospitalisations, 93, d'un coût moyen de 23 400 dollars, au lieu des 50 prévues pour un coût moyen de 39 585 dollars, ainsi que par les besoins supérieurs en fournitures médicales de la Mission, en raison des conditions de sécurité sur le théâtre d'opérations.

	<i>Écart</i>	
Autres fournitures, services et matériel divers	(3 531,1)	(15,8 %)

45. L'augmentation des ressources nécessaires est en partie imputable au besoin d'intensification des efforts de déminage de l'AMISOM, en vue de dégager les artères stratégiques rendues impraticables par la présence d'engins explosifs non identifiés ou de mines classiques dans Mogadiscio. Les 23 expéditions maritimes effectuées dans le cadre d'un contrat passé avec une société de soutien logistique, au lieu des 18 prévues durant la période à l'examen, ont également entraîné une augmentation des ressources nécessaires. Le dépassement a été en partie compensé par des besoins en matériel moindres dans d'autres domaines en raison des retards des programmes de construction à Mogadiscio et du report de la réalisation de la base d'appui de Mombasa.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

46. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement du soutien logistique de l'AMISOM et autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies concernent :

a) L'affectation du solde inutilisé de 49 301 200 dollars relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2010, qui s'élève à 5 156 700 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (1 911 700 dollars), aux recettes diverses (350 100 dollars) et à l'annulation d'engagements de l'exercice précédent (2 894 900 dollars).
